

# PRESENTATION DU DISPOSITIF PLURILINGUE

## + L'enseignement plurilingue : De quoi s'agit-il ?

L'objectif de notre dispositif plurilingue est d'amener les élèves à acquérir l'ensemble des compétences des programmes de l'école primaire (BO Hors Série n° 3 du 19 juin 2008). L'ensemble de ces programmes est enseigné dans les deux langues anglaise et française. En s'appuyant sur l'activité réelle de l'enfant, l'apprentissage se réalise de façon naturelle et directe : ainsi il apprend les langues comme outil servant à agir dans son environnement scolaire.

## + Les enseignants, les assistantes

Deux enseignants se partagent le temps d'enseignement anglais et français. Ils sont assistés par un enseignant tchèque qui assure la consolidation de la langue première. Chaque enseignant est locuteur natif. Une assistante, toujours présente dans la même classe, collabore à l'organisation pédagogique de la classe. Elle est, en outre, un référent quotidien pour les élèves.

## + Les conditions d'entrée et de suivi

Le parcours est pensé dans sa globalité. L'entrée en cursus plurilingue se fait en Petite Section ou en Moyenne Section selon le profil linguistique de l'enfant et de la famille, parfois en Grande Section. Un entretien d'évaluation, basé sur ce « profil linguistique » et le projet éducatif de la famille, permet de déterminer les élèves les plus à même de s'inscrire dans ce dispositif. Un suivi individualisé et des évaluations adaptées apportent les informations sur la validité du dispositif et permettent aux parents d'être informés des acquisitions de leur enfant dans les apprentissages plurilingues.

## + L'organisation temporelle

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Semaine A	français	anglais	français	anglais	français
EN ALTERNANCE					
Semaine B	anglais	français	anglais	français	anglais

Le lundi, mardi et jeudi, les élèves suivent 5 heures 45 de cours tandis qu'ils ont 3 heures le mercredi et 3 heures 45 le vendredi. Afin d'obtenir la parité horaire entre le français et l'anglais, l'emploi du temps doit se dérouler sur deux semaines.

# Les principes pédagogiques de l'enseignement plurilingue en Maternelle

## Le principe de parité horaire

Sur les 24 heures hebdomadaires, 12 heures sont dispensées en français et 12 heures en anglais. Un temps compris dans cette répartition est consacré à la langue tchèque.

## Le principe d'alternance

Pour les élèves l'enseignement sera un jour en français et un jour en anglais.

## Le principe de cohérence du parcours d'apprentissage

Des programmations et des progressions d'apprentissage conformes aux programmes français de 2008 (BO Hors Série n°3 du 19 juin 2008) garantissent la cohérence et la validité de l'enseignement. Des programmations linguistiques assurent le suivi dans les deux langues sur l'ensemble du cycle dans les domaines du lexique et de la syntaxe. Un dispositif d'évaluation est mis en place et permet un suivi systématique des apprentissages et une validation des compétences acquises.

## Le principe de continuité

Les enseignants de la classe travaillent en étroite collaboration en menant des projets communs, en accordant leur démarche, leur posture et leurs exigences pédagogiques. Ils peuvent également développer des projets plus personnels mais dont les objectifs d'apprentissages demeureront communs. Les grands domaines de l'Ecole Maternelle ne sont pas répartis mais mis en œuvre dans toutes les langues permettant ainsi aux élèves de se créer des repères familiers. Une « Assistante maternelle » présente tous les jours est la référence stable pour chaque classe.

## Le principe d'excellence

L'Ecole Maternelle Plurilingue a pour finalité d'aider chaque enfant, selon des démarches adaptées, à devenir autonome et à s'approprier des connaissances et des compétences afin de réussir son entrée à l'école élémentaire, au cycle des apprentissages fondamentaux. Son objectif essentiel est l'acquisition d'un langage oral riche et compréhensible. A l'école maternelle, l'enfant établit des relations avec d'autres enfants et avec des adultes. Il exerce ses capacités motrices, sensorielles, affectives, relationnelles et intellectuelles. Il découvre l'univers de l'écrit. Les situations pédagogiques (jeux, activités manuelles et artistiques, activités de langage, de motricité, chants, comptines...) stimulent le désir d'apprendre, multiplient les occasions de diversifier les expériences et enrichissent la compréhension.

## **Le principe de pédagogie adaptée**

L'école maternelle favorise le développement de l'enfant à travers des situations de jeux, de recherches, de productions, de découverte, de rituels, d'exercices individuels ou collectifs, contribuant ainsi à enrichir son éveil et la formation de sa personnalité. Le jeune élève a besoin d'explorer, d'agir, de manipuler, d'imiter, d'observer, d'expérimenter, de communiquer dans des situations diverses et variées mais qui doivent toujours susciter de la curiosité et générer de la motivation. Chacun, à son rythme, en prenant modèle sur les adultes mais aussi sur les pairs, doit percevoir la satisfaction d'avoir dépassé ses difficultés et d'avoir réussi.

## **Le principe de diversité**

A ce stade entre 3 et 5 ans, on constate une forte variabilité du développement de l'enfant. L'Ecole Maternelle doit être capable de prendre en compte la diversité, la singularité de chacun. Elle doit laisser à tous le temps de s'adapter, elle doit repérer les besoins et trouver les réponses en fonction de chaque histoire, de chaque culture et aussi s'en inspirer.

## **Le principe de référence à une langue**

Cela signifie que l'enseignant de la classe ne s'adresse aux élèves que dans sa langue d'enseignement. La présence de l'Asem est importante pour permettre la communication en tchèque.

## **Le principe de consolidation de la langue première tchèque**

Il se traduit par une intervention d'une enseignante tchèque qui assure le suivi et le renforcement des activités de classe, principalement autour du langage, et plus particulièrement le langage d'évocation, pour tous les enfants tchécophones.

## **Le principe d'étayage et de sécurité linguistique**

L'Assistante maternelle doit être totalement intégrée dans l'acte éducatif, pédagogique et linguistique. Elle doit être capable de faire le lien entre les élèves tchécophones et les enseignants et créer ainsi un repère sécurisant pour la communication verbale des élèves. Au-delà, elle peut servir d'interface entre les parents tchécophones et les enseignants.

## **Le principe de coéducation**

Les parents doivent être associés à la dynamique de l'école en soutenant l'enfant dans ses efforts et sa curiosité. Ils sont très régulièrement informés des contenus et des méthodes, leur permettant ainsi de s'investir dans ce projet éducatif. En outre, ils doivent participer à la vie de la classe pour tout ce qui concerne les prolongements (cahier de vie, blogs, etc.). Enfin, ils peuvent étayer les apprentissages scolaires en mettant à la disposition de leur enfant des outils didactiques appropriés permettant aux nouvelles langues de dépasser le cadre strictement scolaire.